

**PROCÈS-VERBAL ASSAMBLÉE GENERAL**

**DÉCISION DE L'ASSOCIÉE UNIQUE**

**PEACE MUSEUM PARIS & CAFE SAS**

Société à mission par Actions Simplifiée

Siège social : 7 rue Cochin, 75005 Paris FR

Date : 26 janvier 2026

La soussignée : Madame Elisabeth Blodgett, demeurant au États-Unis d'Amérique, agissant en qualité d'associée unique de la société Peace Museum Paris SAS, détenant 100 % des actions, a pris la décision suivante :

**NOMINATION DU PRÉSIDENT ET REPRÉSENTANT LÉGAL**

L'associée unique décide de nommer dans cet acte :

Monsieur Tom Wilsam, né le 21 juillet 1967 à Denver, Colorado, États-Unis d'Amérique, demeurant à Paris, France.

M. Tom Wilsam est élu président et représentant légal de la société Peace Museum Paris SAS, pour une période de trois (3) ans, à compter du 26 janvier 2026. Qui signe aussi ce document comme acceptation de ce titre.

Monsieur Tom Wilsam déclare accepter les fonctions qui lui sont confiées et atteste qu'il ne fait l'objet d'aucune interdiction ou incompatibilité susceptible de lui interdire l'exercice de ce mandat.

**POUVOIRS**

Le Président exercera les pouvoirs qui lui sont conférés par les dispositions du Code de commerce ainsi que par les statuts de la société en date du 20 janvier 2026.

**FORMALITÉS**

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités légales et procéder aux dépôts nécessaires auprès du Registre du Commerce et des Sociétés (RCS).

Fait à Paris,  
le 26 janvier 2026.

L'Associée Unique  
Signature :

President:



---



Elisabeth Blodgett